

**Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages
Préscolaire 2019-2020**

Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Première communication écrite
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant ➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant autour du 15 octobre
Bulletin 1
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : du 28 août au 8 novembre ➤ Bulletin disponible en ligne dans la semaine du 18 novembre ➤ Rencontre de parents dans la semaine du 11 novembre
Bulletin 2
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 11 novembre au 21 février ➤ Bulletin disponible en ligne dans la semaine du 2 mars ➤ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous entre le 17 et le 28 février
Bulletin 3
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 24 février au 19 juin ➤ Bulletin disponible en ligne dans la semaine du 29 juin

Au préscolaire, l'évaluation du développement des compétences se fait par des observations, par des rencontres individuelles et en petits groupes ainsi que par de petits travaux.

Compétences	Étapes		
	1	2	3
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	X		X
Développer sa personnalité	X		X
Entrer en relation avec les autres	X		X
Communiquer oralement		X	X
Se familiariser avec son environnement		X	X
Mener à terme des projets et des activités		X	X

Au préscolaire, l'évaluation du développement des compétences se fait par des observations, par des rencontres individuelles et en petits groupes ainsi que par de petits travaux.

Lyne Martel
Directrice

Enseignant(e)